



Association Vendéenne pour
le Dépistage et les Interventions
Précoces de l'Enfant

AVDIPE

Objet : transformation de l'offre CAMSP Polyvalent de Vendée-point d'information

La Roche-sur-Yon, le 23 août 2021

Madame, Monsieur, Cher partenaire,

Le CAMSP Polyvalent de Vendée est un service de prévention et de soins pour les enfants vendéens de la naissance à moins de 6 ans pour lesquels un trouble du développement est repéré. Le CAMSP Polyvalent de Vendée est un service qui relève du secteur médico-social et qui répond à des enjeux de précocité en matière de diagnostic et d'intervention auprès des enfants et de leur famille. Le CAMSP Polyvalent, implanté à La Roche-sur-Yon, aux Herbiers, à Challans et à Fontenay-le-Comte, est une structure de niveau 2 qui assure plusieurs missions¹ :

- Le dépistage et diagnostic précoce des déficits et des troubles
- La prévention ou la réduction des handicaps
- Les soins
- L'accompagnement familial
- Le soutien, l'aide sociale et éducative
- La formation et l'information des partenaires

Pour accompagner les enfants et leur famille, plusieurs niveaux d'interventions peuvent être mis en œuvre :

- **Le suivi-surveillance** : il s'agit d'une mesure de prévention pour une population considérée à risque. Le dépistage a pour but de surveiller le développement de l'enfant et/ou de déterminer la nécessité d'un suivi ultérieur. La période anténatale est incluse dans cette activité de mission de prévention. Les enfants en suivi-surveillance ne sont pas déclarés au titre de l'assurance maladie.
- **Le bilan** : il a pour objectifs de poser un diagnostic, d'évaluer la situation de handicap, d'apprécier les besoins de prise en charge de l'enfant au sein ou en dehors du CAMSP et d'élaborer un éventuel projet de soin.
- **Le suivi thérapeutique** : il s'agit de la mise en place d'un suivi thérapeutique régulier. En moyenne, 1 à 2 interventions par semaine sont mises en œuvre.

Les enfants qui bénéficient d'un bilan et/ou d'un suivi thérapeutique sont déclarés auprès des organismes d'assurance maladie de rattachement. A ce titre et pour sécuriser la gratuité des soins, ceux qui relèvent des missions du CAMSP Polyvalent sont soumis à la prescription des médecins du service².

Depuis plusieurs mois maintenant, le CAMSP Polyvalent de Vendée s'est engagé dans un processus de transformation en vue d'améliorer son organisation et fonctionnement. Cette transformation s'appuie sur l'évolution du secteur médico-social et notamment la mise en œuvre de la réforme SERAFIN-PH, les préconisations du rapport de l'IGAS sur l'évaluation du fonctionnement des CAMSP, CMPP et CMP et les recommandations de bonnes pratiques de la Haute Autorité de Santé. Je tiens aussi à remercier l'ensemble des acteurs (bénévoles, familles, salariées et partenaires) pour leur participation active à cette transformation.

Les enjeux de cette réorganisation au profit des enfants et de leur famille sur le département de la Vendée sont multiples :

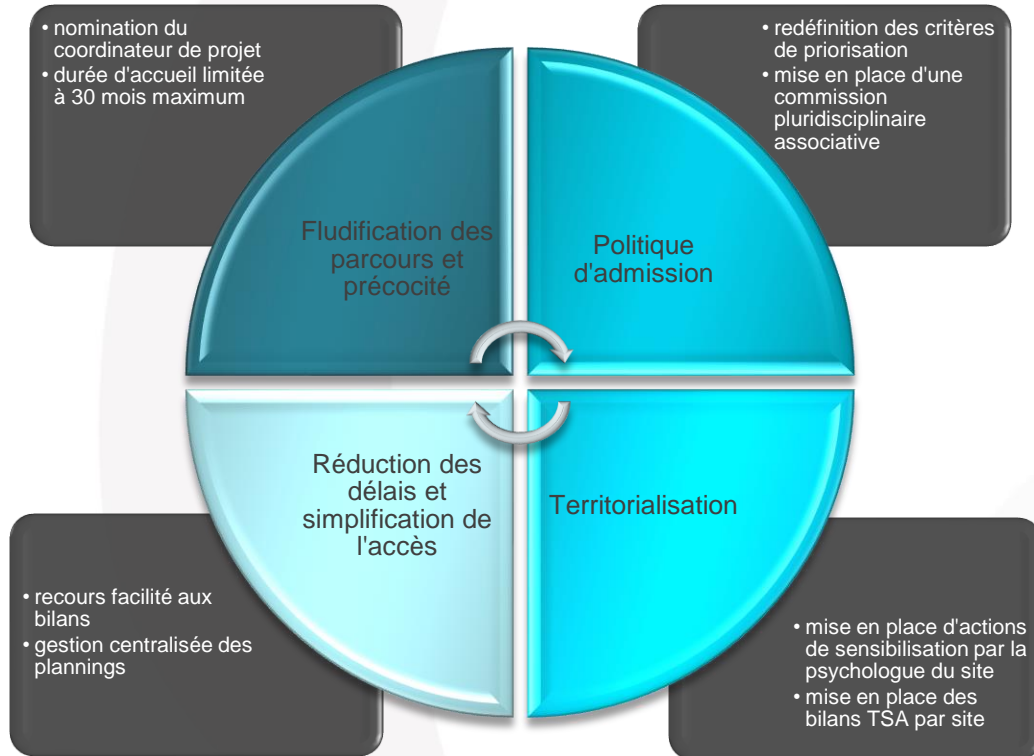
- Réduire les délais d'attente et fluidifier l'accès à notre service
- Favoriser le diagnostic et les interventions précoces des enfants
- Territorialiser l'expertise liée au diagnostic de l'autisme
- Assurer la coordination des parcours des enfants par un interlocuteur identifié
- Mettre en place des actions de sensibilisation et d'information auprès des partenaires
- Optimiser la gestion du temps de travail

¹ RBPP de la HAS « *Le repérage, le diagnostic, l'évaluation pluridisciplinaire et l'accompagnement précoce et personnalisé des enfants au CAMSP* »

² Article R.314-26 du Code de l'Action Sociale et des Familles



Plusieurs leviers permettent d'y répondre et depuis le mois de juin 2021, le site pilote des Herbiers expérimente les nouvelles mesures détaillées ci-après :



Cette expérimentation est progressive car elle ne concerne que les nouveaux enfants admis au sein du CAMSP Polyvalent de Vendée et particulièrement sur le territoire des Herbiers. Ainsi, à l'antenne des Herbiers, Madame Myriam JARRY, éducatrice spécialisée, est nommée coordinatrice de projet pour tous les nouveaux enfants admis dans le cadre d'un bilan ou suivi thérapeutique. Madame Aurélie PINEAU, psychologue, est votre interlocutrice pour définir les besoins en matière d'information et de sensibilisation auprès des professionnels des CPTS et/ou de la petite enfance (Education nationale, EAJE...). Les bilans à visée diagnostique TSA seront réalisés par mesdames Myriam JARRY et Aurélie PINEAU sous la coordination médicale du Docteur Elodie LEGALLAIS.

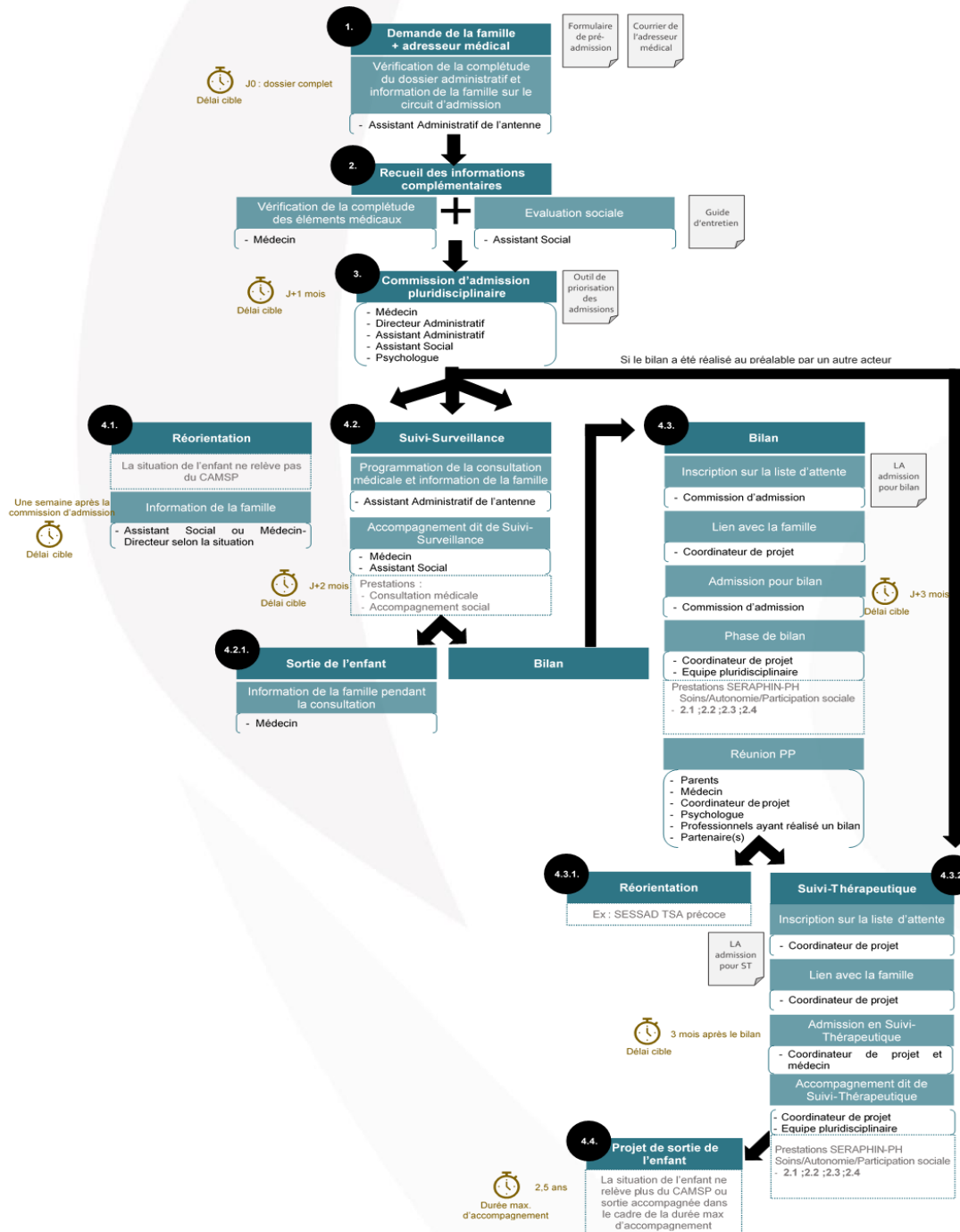
Parallèlement, le CAMSP s'engage à prioriser l'admission des enfants selon des critères cohérents, éthiques et lisibles déclinés ci-dessous :

- L'âge, avec une priorité donnée aux enfants de moins d'un an, puis à ceux âgés de un à trois ans ;
- La gravité de la pathologie ;
- La présence d'une suspicion du Trouble du Neuro-Développement (TND) ;
- La présence d'un facteur de risque en néonatalogie ;
- L'absence de parcours de soins cohérent et adapté, hors prise en charge libérale sollicitée dans l'attente d'une place au CAMSP ;
- L'épuisement et la détresse des familles ;
- La fragilité de l'environnement familial ;
- La nécessité d'une intervention pluridisciplinaire.

Pour fluidifier l'accès au CAMSP et répondre aux enjeux de la précocité, le CAMSP n'a pas vocation à accompagner des enfants en attente d'une place dans une structure sanitaire ou médico-sociale, ni des enfants âgés de 6 ans et plus. Il s'agit là de veiller au respect des besoins des enfants et de prévenir les ruptures de parcours en anticipant les relais.



Après un retour d'expérience du site pilote, ce nouveau schéma³ se déploiera au cours du 2^{ème} semestre 2021 :



Je me tiens bien entendu à votre écoute pour tout complément d'information,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Cher partenaire, mes respectueuses et sincères salutations.

Soleyma BLANCHARD,
 Directrice Administrative

³ Sous réserve de l'approbation par le conseil d'administration à l'automne 2021